

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 mars 2024

Date de convocation :
15 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-et-un mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISSERIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.

Date d'affichage :
15 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Absentes : 02

Pouvoirs : 04

Votants : 25

Secrétaire de séance :
Marie-Ange MARGUERITE

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émily CHATELLIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Claire QUINTON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Élitane RENOUARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Guyène THIBAudeau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nathalie LE ROUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Thierry BAILLEUX a donné pouvoir à André CHAUVIN, Nicolas MOREL a donné pouvoir à René VAUCORET, Emmanuel HAMON a donné pouvoir à Nathalie LE ROUX, Valérie FOUCHER a donné pouvoir à Anne-Marie JANVIER.

Absent excusé :

Absentes : Émily CHATELLIER, Claire QUINTON

BUDGETS PRIMITIFS 2024 – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA PERRINE, BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU FOUGERAY, BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES RUISSEAUX

RAPPORTEUR : OLIVIER TRICOT

Délibération 2024-FIN-02-06

Il est proposé au conseil municipal de procéder, après l'adoption des comptes administratifs et de gestion, à l'affectation des résultats :

• BUDGET PRINCIPAL

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2023 (1)	5 797 911,70 €
Dépenses de fonctionnement 2023 (2)	5 062 686,93 €
Résultat de l'exercice 2023 = (1)-(2)	735 224,77 €
Résultat de fonctionnement reporté (2022)	€
Résultat de fonctionnement à affecter [A]	735 224,77 €
Restes à réaliser en recettes de la section de fonctionnement	€
Restes à réaliser en dépenses de la section de fonctionnement	€

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2023 (1)	1 760 587,25 €
Dépenses d'investissement 2023 (2)	1 595 332,66 €
Résultat de l'exercice 2023 = (1)-(2)	165 254,59 €
Résultat d'investissement reporté (2022)	1 263 995,32 €
Résultat d'investissement : report au compte R 001 [B]	1 429 249,91 €

Restes à réaliser en recettes (C ₁)	377 696,84 €
Restes à réaliser en dépenses (C ₂)	803 659,16 €
Besoin de financement des restes à réaliser [C] = (C₁) – (C₂)	425 962,32 €
Besoin de financement de la section d'investissement [B] + [C]	- 1 003 287,59 €

Ainsi, concernant la section de fonctionnement, il est proposé l'affectation de résultat suivante :

Résultat de fonctionnement à affecter [A]	735 224,77 €
Affectation au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	735 224,77 €
Affectation au compte R002 – Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €

• BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA PERRINE

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2023 (1)	1 539 772,00 €
Dépenses de fonctionnement 2023 (2)	1 495 230,32 €
Résultat de l'exercice 2023 = (1)-(2)	44 541,68 €
Résultat de fonctionnement reporté (2022)	1 751 644,25 €
Résultat de fonctionnement à affecter au compte R 002	1 796 185,93 €

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2023 (1)	1 433 258,06 €
Dépenses d'investissement 2023 (2)	632 832,00 €
Résultat de l'exercice 2023 = (1)-(2)	800 426,06 €
Résultat d'investissement reporté (2022)	-1 433 258,06 €
Résultat d'investissement : report au compte D 001	- 632 832,00 €

• BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU FOUGERAY

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2023 (1)	1 010 940,20 €
Dépenses de fonctionnement 2023 (2)	1 010 938,95 €
Résultat de l'exercice 2023 = (1)-(2)	1,25 €
Résultat de fonctionnement reporté (2022)	392,11 €
Résultat de fonctionnement à affecter au compte R002	393,36 €

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2023 (1)	380 090,46 €
Dépenses d'investissement 2023 (2)	997 739,00 €
Résultat de l'exercice 2023 = (1)-(2)	-617 648,54 €
Résultat d'investissement reporté (2022)	1 119 909,54 €
Résultat d'investissement : report au compte R001	502 261,00 €

• BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES RUISSEAUX

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2023 (1)	133 210,07 €
Dépenses de fonctionnement 2023 (2)	57 274,65 €
Résultat de l'exercice 2023 = (1)-(2)	75 935,42 €
Résultat de fonctionnement reporté (2022)	néant
Résultat de fonctionnement à affecter	75 935,42 €

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2023 (1)	37 707,55 €
Dépenses d'investissement 2023 (2)	€
Résultat de l'exercice 2023 = (1)-(2)	37 707,55 €
Résultat d'investissement reporté (2022)	- 37 707,55
Résultat d'investissement : report au compte D001	€

• **BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ**

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
Recettes d'exploitation 2023 (1)	2 617,45 €
Dépenses d'exploitation 2023 (2)	3 877,71 €
Résultat de l'exercice 2023 = (1)-(2)	-1 260,26 €
Résultat d'exploitation reporté (2022)	-3 365,68 €
Résultat d'exploitation : report au compte D 002	4 625,94 €

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2023 (1)	3 520,85 €
Dépenses d'investissement 2023 (2)	4 251,01 €
Résultat de l'exercice 2023 = (1)-(2)	-730,16 €
Résultat d'investissement reporté (2022)	1 822,49 €
Résultat d'investissement : report au compte R 001	1 092,33 €

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants fixant les règles de l'affectation des résultats ;

Vu la délibération n°2024-FIN-02-04 du 21 mars 2024 relative à l'adoption des comptes de gestion de l'exercice 2023 ;

Vu la délibération n°2022-FIN-02-05 du 21 mars 2024 relative à l'adoption des comptes administratifs de l'exercice 2023 ;

Vu l'avis favorable de la commission finances du 13 mars 2024 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix POUR, 5 voix CONTRE (M. BOUHOURS, M. HAMON, Mme LE ROUX, Mme THIBAudeau, Mme RENOUEAU),

▶ **DÉCIDE** d'affecter les résultats du budget principal comme exposés ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

▶ **DÉCIDE** d'affecter les résultats des budgets comme exposés ci-dessus pour :

- le budget annexe Lotissement de la Perrine ;
- le budget annexe Lotissement du Fougeray ;
- le budget annexe Production d'électricité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, (M. BOUHOURS, M. HAMON, Mme LE ROUX, Mme THIBAudeau, Mme RENOUEAU),

▶ **DÉCIDE** d'affecter les résultats du budget comme exposé ci-dessus pour :

- le budget annexe des Ruisseaux.

L'Huissierie, le 25 mars 2024

Le maire,

Jean-Pierre THIOT



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huissierie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.